



Il est dépositaire du commandement traditionnel au village d'Offoumneleck, quoique hors lignée, il exciterait les populations à brader leurs terres au mépris de la résistance de l'élite et des conseils de l'autorité administrative qui décourage cette pratique moyenâgeuse de dilapidation des biens. Il continuerait à percevoir 100 milles FCFA par hectare vendu, pour signer l'abandon des droits coutumiers, un document qui n'a aucune valeur juridique. Excédées, les populations ont déjà enclenché sa procédure de destitution. Le préfet est sur le dossier.

Le roi va bientôt perdre sa couronne, même si sa démarche ne changera pas, soit. En effet, S.M. Mintong François Chef de 3e degré du village Offoumneleck est sur le gril. Il vit ses derniers moments de gloire et de règne. Il se comporte en ce moment comme une poule placée à la poubelle, elle picore tout ce qu'elle voit. Cette autorité traditionnelle dit-on, ne laisse plus nul part où la main ne passe et repasse.

Le combat est celui des populations d'Offoumneleck par d'Awae qui font face à plusieurs occupants qui prétendent avoir acquis des terres. Le fameux chef de village lui-même s'est subitement transformé dit-on, en démarcheur foncier dans son propre village. Les populations ont pourtant demandé et obtenu de Mme le Sous-préfet d'Awae, l'interdiction de signature des actes d'abandon des droits coutumiers par S.M. Mintong François qui en a fait, une affaire assez rentable au point dit-on, de prendre 100 milles FCFA par hectare de terrain à chaque signature de ce document qui n'a aucune valeur juridique. Ainsi, pour avoir de l'argent, des informations recueillies çà et là font état de ce qu'il encouragerait les pauvres villageois à la

pratique de vente de terrain.

Il a également été demandé et obtenu auprès du Sous-préfet, l'arrêt des travaux effectués par ces personnes au village Offumseleck. Sauf que cette décision n'est pas du tout respectée car le chef de village se serait rangé du côté des oppresseurs pour défier les populations opprimées. Une procédure de destitution a donc été engagée et le préfet de Mfou est sur le dossier, le gouverneur de la région du Centre ainsi que le Minat, en sont informés. S.M. Mintong François a même déjà été cuisiné par le numéro 1 du département de la Mefou et Afamba, une longue audition où il aurait été incapable d'apporter un moindre justificatif sur les mobiles d'un tel bradage des terres.

Une rencontre avec ces prétendus acquéreurs fonciers est prévue dans plus brefs délais, à l'effet de les notifier de cette intention par les populations, de récupérer toutes leurs terres, sous peine de poursuites judiciaires.

Affaire à suivre...

Par Engelbert MFOMO, L'Activateur
